



POUR LES LIBERTES SYNDICALES, SOUTIEN A NOS COLLEGUES DU LYCEE MIMARD ! TOU.TE.S A LYON LE 15 NOVEMBRE !

LA CGT EDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Depuis Blanquer, ceux et celles qui résistent à la casse du service public font face à une répression féroce qui s'est généralisée. On ne compte plus les militant.es syndicaux ou pédagogiques qui ont subi des sanctions, des pressions, des mutations forcées sans motif précis au mépris des libertés et des droits syndicaux. Il y a une véritable volonté de mettre au pas toute une profession en commençant par les militant.es les plus combattifs.

L'administration ne supporte aucune remise en cause de sa politique et réprime celles et ceux qui lui tiennent tête que ce soit dans les instances (conseils d'administration, conseils d'école) ou dans la rue.

Le vendredi 15 novembre, jour de la commission disciplinaire d'un de nos deux collègues, la CGT Educ' Action appelle à la grève et à un rassemblement devant le rectorat de l'académie de Lyon à partir de 8h30.

Après un dépôt de plainte l'année dernière, deux camarades du Lycée Professionnel Étienne Mimard à Saint Étienne, ont reçu un courrier leur indiquant qu'une procédure disciplinaire était lancée contre eux.

Ces deux militants syndicaux sont élus au CA du Lycée Professionnel et siègent en CSASD, F3SCT et au comité médical.

Nos camarades sont accusés d'outrepasser leur rôle de représentant du personnel et d'avoir manqué à leur "devoir d'exemplarité". En effet, à plusieurs reprises, avec l'appui d'une large majorité des membres du CA, ils se sont exprimés pour combattre la dégradation des conditions de prise en charge des élèves et pour garantir un service public de haut niveau.

C'est donc leur activité syndicale et leur pugnacité face à l'arbitraire qui leur sont reprochées. Nous sommes bien devant un nouveau mode de management dans l'Éducation Nationale souvent toxique qui entraîne de nombreux arrêts maladie voire conduisent à des drames. Il s'agit de faire taire toute défense des droits des personnels comme des parents d'élèves et museler toute expression syndicale (mesures disciplinaires, poursuites judiciaires, criminalisation de l'action syndicale...).

Nous devons aujourd'hui tout mettre en œuvre pour stopper ces pratiques anti-syndicales et annuler les procédures disciplinaires contre nos camarades.

**Pour exiger
l'annulation des poursuites**

**Pour défendre
la liberté syndicale**

**Pour que soit garantie
l'indépendance des
élu.e.s des C.A.**

Transport gratuit depuis Saint Étienne.
Pensez à réserver en contactant la CGT Educ'action 42

SCANNER POUR SIGNER LA
PÉTITION



change.org

SE SYNDIQUER

CGT EDUC'ACTION 42,
BOURSE DU TRAVAIL, SALLE 108, 6 COURS VICTOR HUGO, 42 000 SAINT ÉTIENNE
www.cgteduc42.fr
06 51 64 26 89
42@cgteduc.fr